

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Décision du 1<sup>er</sup> janvier 2016 portant délégation de signature  
(Office français de l'immigration et de l'intégration)**

NOR : *INTV1532697S*

Le directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5223-1 à L. 5223-6;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination du directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration – M. LESCHI (Didier);

Vu la décision du 31 décembre 2013 modifiée portant organisation générale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Valérie Gilton, directrice de l'accueil et de l'intégration, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Marie-Christine Le Jehan, adjointe, à l'effet de signer tous actes, décisions et correspondances relevant du champ de compétence de la direction de l'accueil et de l'intégration tel que défini par la décision du 31 décembre 2013 susvisée.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

*Le directeur général de l'Office français  
de l'immigration et de l'intégration,*  
D. LESCHI